



Communiqué de presse

Paris, le 8 septembre 2006

L'USGERES approuve globalement les orientations du Gouvernement en matière de dialogue social

L'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (USGERES) estime que les orientations du Gouvernement pour moderniser le dialogue social en France vont dans le bon sens.

L'USGERES rappelle son attachement à la concertation entre l'Etat et les partenaires sociaux en amont de toute évolution législative et fait sienne la proposition d'un agenda partagé de réformes, connu de tous les acteurs, et posant le rythme et les conditions dans lesquelles il est prévu d'associer les partenaires sociaux.

Jugeant les instances de concertation sur l'emploi, la formation professionnelle et le dialogue social pléthoriques, l'USGERES se réjouit que soit proposée la création d'une instance de concertation unique tripartite (Etat, syndicats, patronat) fusionnant les instances actuelles dont la commission nationale de la négociation collective et le conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Ce « conseil du dialogue social » est de nature à renforcer la lisibilité des lieux de concertation et à clarifier la représentation des acteurs dont celle des employeurs de l'économie sociale qui sont fondés à siéger au sein de cette instance au même titre que les autres partenaires sociaux.

L'USGERES regrette cependant que le Gouvernement n'ait pas exploré plus avant la proposition du rapport Chertier de faire du Conseil Economique et Social un rouage essentiel du dialogue social en France, laissant par là même en suspens la question de l'association de cette instance et de ses représentants à la définition des politiques d'emploi.

Enfin, l'USGERES s'étonne que ces orientations soient rendues publiques alors même que la commission mise en place au sein du Conseil Economique et Social et chargée de réfléchir à ces questions, n'a pas encore rendu ses conclusions.

Contact presse

Sébastien DARRIGRAND

☎ 01.43.41.71.72

www.usgeres.fr